



## Quels sont les avantages d'une rente de bienfaisance ?

L'établissement d'une rente de bienfaisance constitue un investissement sûr, car les paiements sont réassurés par une compagnie d'assurances. De surcroît, cette méthode vous permet d'offrir un don important à MADD Canada tout en vous assurant une source de revenus à la fois stable et fiable.

Les paiements sont fixés à vie ou pour la durée de la rente. En vue d'optimiser les avantages fiscaux de votre rente, nous vous conseillons d'en discuter avec votre conseiller financier professionnel.



## MADD Canada Dons planifiés : Rentes de bienfaisance

2010, Winston Park Drive  
Bureau 500, Oakville (Ontario)  
L6H 5R7

Tél. : (905) 829-8805  
ou, 1 (800) 665-6233  
Télécopieur : (905) 829-8860

# Comment puis-je offrir une rente de bienfaisance à MADD Canada ?

Pour offrir une rente de bienfaisance à MADD Canada, vous devrez consulter un professionnel indépendant tel que votre avocat, votre comptable ou votre planificateur financier. Lorsque vous aurez décidé combien vous désirez investir dans la rente, MADD Canada préparera une proposition de rente dans laquelle seront précisés le montant de votre don, les prestations mensuelles associées à cette somme et l'incidence fiscale de la rente.

**Mettez fin à la conduite avec facultés affaiblies et planifiez un don fiscalement avantageux. Offrez un don planifié à MADD Canada... dès aujourd'hui**

## MADD Canada – Dons planifiés : Rentes de bienfaisance

**Rente réassurée** – Lorsque vous décidez d'offrir un don irrévocable sous forme d'une rente, vous achetez une rente commerciale avec MADD Canada d'une compagnie d'assurances et cette dernière établit votre contrat de rente. Entre 70 % et 75 % de la somme totale est affectée à l'achat de la rente d'où vous (ou votre bénéficiaire survivant) recevrez des prestations votre vie durant. Le solde, soit 25 % à 30 %, constitue votre don à MADD Canada.

**Lorsque vous décidez d'établir une rente, vous amorcez un processus en deux étapes.**

**Première étape** : Vous émettez un chèque au nom de MADD Canada pour la somme que vous désirez offrir. Vous et MADD Canada signez une entente formelle et une copie de l'entente est remise aux deux parties. Après la signature, vous avez 10 jours pour changer d'idée et recevoir un remboursement intégral.

**Deuxième étape** : Ayant consulté votre assureur ou vos conseillers financiers ou juridiques, vous signez un formulaire de demande pour une rente commerciale. En vue de faciliter le processus et de gagner du temps, cette étape peut se faire en même temps que la première étape. Au moment de l'achat de la rente, vous êtes nommé le rentier et MADD Canada est nommé le propriétaire du contrat de rente. La rente commerciale est achetée après la période d'attente de dix jours. Le coût de la rente commerciale est inférieur à votre don. Or, la différence entre votre capital et le prix d'achat constitue votre don à MADD Canada. Vos prestations de rente régulières vous sont versées par MADD Canada.

**Veillez consulter un conseiller professionnel.** Les renseignements présentés dans ce document visent à vous offrir un aperçu de ce genre de don planifié. Nous vous encourageons fortement à demander conseil d'un professionnel indépendant afin de veiller à ce que votre don planifié soit adapté à vos objectifs financiers, votre situation fiscale et vos besoins particuliers.

